

**COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE en date du 20 novembre 2015**

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire, Président

MM Jacques ROLLAND, Daniel DALLERY, Jean-Louis GREAU, Mara PHILIP, Marie-Odile ROUSSELET, Sylvain BOUVIER, Corinne DRUHET, Gisèle PLAZA, Lucienne MARTIN, Patricia GUENEAU, Fabrice MONNERY, Rémy BARGE et Jean-Yves NOEL

Excusé :

Procuration :

Secrétaire : Lucienne MARTIN

**A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2015 est approuvé.**

**Construction d'une caserne de gendarmerie – Marchés de Travaux - Avenants n° 1 – Lots n° 1, 2b, 5, 6, 8, 10, 12, 16 et 17**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants n°1 des lots cités ci-dessus d'un montant total de 21 679,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant. Le montant total des travaux pour l'ensemble des lots s'élève désormais à 5 862 621,38 € HT.

**Acquisition parcelles cadastrées section C n° 1030, section F n° 386, section ZB n° 43, 44, 45 et 46 - Propriété SMPIPA**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions, décide d'acquérir les parcelles cadastrées section C n° 1030 pour 133 m<sup>2</sup>, lieu-dit «A Champoussier», section F n° 386 pour 840 m<sup>2</sup>, lieu-dit «Au Mont Bron», section ZB n° 43 pour 440 m<sup>2</sup>, n° 44 pour 370 m<sup>2</sup>, n° 45 pour 450 m<sup>2</sup> et n° 46 pour 450 m<sup>2</sup>, lieu-dit «Aux Bardelles», propriété du Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain, à l'euro symbolique, honoraires non compris.

**Rapport d'activité 2014 et Comptes Administratifs 2014 de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain**

En application de ces dispositions, Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport d'activité de l'année 2014 de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, ainsi que les comptes administratifs 2014 du budget principal et des budgets annexes.

**Avis sur la modification du périmètre de l'intercommunalité suivant le nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Ain**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à la modification du périmètre actuel de l'Intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Utilisation du gymnase par le Lycée de St Sorlin – Année scolaire 2015/2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention tripartite d'utilisation des installations sportives pour l'EPS obligatoire et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

### **Attribution subvention – « Association des gendarmes de Saint-Vulbas »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à « l'Association tous risques, Association des gendarme de Saint-Vulbas », une subvention de 500,00 euros.

### **Aménagement d'une micro-crèche - Marchés de Travaux - Avenants n° 1 – Lots n° 2, 3, 4, 5**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants n°1 pour les lots cités ci-dessus d'un montant total de 6 077,62 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant. Le montant total des travaux pour l'ensemble des lots s'élève désormais à 153 455,73 € HT.

### **Commune – Décision modificative n° 02**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2135	Installations générales des constructions	(+)	100 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	100 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 03**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2188	Autres immobilisations corporelles	(+)	10 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	10 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 04**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2135	Installations générales des constructions	(+)	4 020,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	(-)	4 020,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 05**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2135	Installations générales des constructions	(+)	1 600,00 €
2184	Mobilier	(-)	1 600,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 06**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2188	Autres immobilisations corporelles	(+)	19 000,00 €
2184	Mobilier	(-)	19 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 07**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2135	Installations générales des constructions	(+)	1 500,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	1 500,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 08**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2152	Installations de voirie	(+)	25 000,00 €
2315	Installations, matériel en cours	(-)	25 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 09**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2158	Autres installations	(+)	5 000,00 €
2315	Installations, matériel en cours	(-)	5 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 10**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

21538	Autres réseaux	(+)	10 000,00 €
2315	Installations, matériel en cours	(-)	10 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 11**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

21538	Autres réseaux	(+)	20 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	20 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 12**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2188	Autres immobilisations corporelles	(+)	6 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	6 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 13**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

21571	Matériel roulant	(+)	7 000,00 €
2158	Autres installations	(+)	6 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	(+)	6 000,00 €
2315	Installations, matériel en cours	(-)	19 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 14**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2158	Autres installations	(+)	40 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	40 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 15**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2158	Autres installations	(+)	10 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	10 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 16**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2183	Matériel de bureau	(+)	5 500,00 €
2184	Mobilier	(-)	5 500,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 17**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2188	Autres immobilisations corporelles	(+)	3 000,00 €
2313	Constructions en cours	(-)	3 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 18**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2313-254	Constructions en cours Club House	(+)	40 000,00 €
2313-261	Constructions en cours Nouvelle bibliothèque	(-)	40 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 19**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2158	Autres installations	(+)	7 000,00 €
2184	Mobilier	(-)	7 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 20**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

2183	Matériel de bureau	(+)	3 000,00 €
2184	Mobilier	(-)	3 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 21**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

6068	Autres matières et fournitures	(+)	44 000,00 €
61524	Bois et forêts	(+)	6 000,00 €
61523	Voies et réseaux	(-)	50 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 22**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

611	Contrats de prestations de services	(+)	15 000,00 €
617	Etudes et recherches	(+)	15 000,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 23**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

012-6218	Autre personnel extérieur	(+)	2 400,00 €
011-6184	Versement à des organismes de formation	(+)	2 400,00 €

### **Commune – Décision modificative n° 24**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

6236	Catalogues et imprimés	(+)	8 000,00 €
6281	Concours divers	(+)	8 000,00 €

## **Commune – Décision modificative n° 25**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits.

041-2118 Autres terrains	(+)	23 760,00 €
21-2118 Autres terrains	(+)	23 760,00 €

## **Caisse des écoles – Election d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide d'élire Mara PHILIP comme nouveau représentant, en remplacement de Madame Patricia GUENEAU.

## **Attribution d'une subvention – Sports Boules**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à l'association Sport Boules de Saint-Vulbas, une subvention de 20 000,00 euros à titre provisionnel sur l'année 2016.

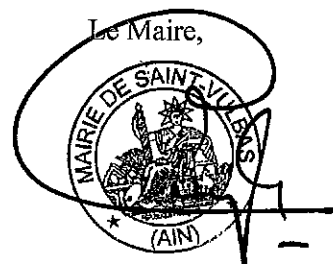
## **Construction d'une bibliothèque, d'un salon de coiffure et de 3 logements locatifs. Approbation de l'Avant-Projet Définitif, du Permis de construire et du Choix de la procédure de consultation**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier d'Avant-Projet Définitif présenté, autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire et décide de recourir à la procédure adaptée pour la consultation des entreprises.

## **Questions diverses**

**Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Fait à SAINT-VULBAS, le 23 novembre 2015



Marcel JACQUIN